

**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE QUESTEMBERT
Séance du Lundi 14 octobre 2019**

L'an deux mille dix neuf, le lundi 14 octobre à 20 h 00, le Conseil municipal de Questembert, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Mme Marie-Annick MARTIN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice	28
Nombre de conseillers municipaux présents	23
Nombre de conseillers municipaux absents représentés	02
Nombre de conseillers municipaux absents	03
Nombre de votants	25

Date d'envoi de la convocation : mardi 8 octobre 2019

Étaient présents : Mesdames et messieurs Marie-Annick MARTIN, Pascal HEUDE, Marie-Christine DANILO, Philippe MOULINAS, Joël JAHIER, Sylvie GRIEU, Patrick DUBOIS, Georges BOEFFARD, Roger RICHARD, Roland LE PAGE, Pascal LE PIRONNEC, Isabelle VOLANT, Anne JOSSO, Marie-Thérèse KERDUDO, Anthony JUHEL, Josette BOURDU, Marie JAMES, Régine LE VIAVANT, Jeannine MAGREX, Maxime PICARD, Jean-Pierre LE METAYER, Boris LEMAIRE, Valérie JEHANNO

Procurations :

Madame Emmanuelle DENIS à Monsieur Patrick DUBOIS
Monsieur Ludovic LE NORMAND à Monsieur Pascal HEUDE

Absents :

Mesdames Anita SAUVOUREL, Cécile BOYER et Anne-Marie BECAM

Secrétaire de séance : Madame Marie-Christine DANILO

Délibérations publiées et affichées le : 21 octobre 2019

2019.106 - Conseil des enfants : Présentation des réalisations

Le Conseil municipal concerne les enfants du cycle 3 (CM1, CM2 et 6ème). Les jeunes entrant en 5ème ont laissé leur place et les nouveaux CM1 ne sont pas encore arrivés.

Marc Cannizo, accompagné de cinq enfants, ont présenté leur activité.

2019.107 - Projet de construction Ecole élémentaire / Validation de l'Avant-Projet Définitif / Présentation par Mme Estelle LE BORGNE, représentant EADM, assistant à maîtrise d'ouvrage et M. Serpin, architecte maître d'oeuvre

Le projet de restructuration de l'école élémentaire Beausoleil a été approuvé par délibération en date du 28 novembre 2016. Il comprenait les principales caractéristiques suivantes :

- 14 classes, avec une réserve foncière pour 2 classes supplémentaires,
- Surface utile de 1 742 m² soit une surface de plancher d'environ 2 260 m².

Le bilan prévisionnel des dépenses de travaux, mis à jour sur la base des surfaces précitées est estimé à 2 031 300 € HT hors aléas (valeur novembre 2016)

Par délibération en date du 3 juillet 2017, le Conseil municipal a attribué le marché de maîtrise d'oeuvre au groupement retenu, l'Atelier BELENFANT DAUBAS (mandataire) / Serpin Lepart / Konstructif / Aireo Energie / BEGC / Le Gavre / Alhyange / Rousseau Denis.

Le cabinet Serpin Lepart, maître d'oeuvre, a intégré les objectifs suivants :

- Réunir 2 écoles (élémentaire et actuelle maternelle) pour n'en faire qu'une de 14 classes ;
- Créer un hall d'entrée ;
- Créer une nouvelle entrée en lien avec la nouvelle école maternelle ;
- Agrandir les classes et prévoir des ateliers ;
- Mettre aux normes (notamment au niveau de l'accessibilité PMR) ;
- Faire des économies d'énergie d'au moins 40% ;
- Rénover et moderniser les bâtiments (étanchéité en toiture, informatisation des classes, éclairage LED) ;
- Créer un préau et une blanchisserie.

A ce stade des études, le montant estimatif des travaux hors mobilier est de 2 558 192 € HT aléas de chantier compris.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'Avant Projet Définitif pour la restructuration de l'école élémentaire pour un montant de travaux de 2 558 192 € HT, aléas de chantier compris
- AUTORISE Mme le Maire à confier au mandataire, EADM, le lancement de la consultation de travaux, par procédure de mise en concurrence, en intégrant des clauses sociales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.